Diplôme d'établissement - Spécialisation Projet de paysage, site et territoire



Formation continue - Module de master



Au cœur des enjeux du vivant, le diplôme d'établissement spécialisation Projet de paysage, site et territoire met l'accent sur les phases pré-opérationnelles et opérationnelles des projets de paysage et d'aménagement paysager.

L'aménagement, la restauration et la gestion des espaces extérieurs sont pensées en réponse à des commandes publiques et privées tout en répondant aux enjeux sociétaux majeurs.

Durée

260 jour(s) - 746h

Session(s)

 31 août 2026 au 27 août 2027 Lieu : Angers Tarif : 5600 euros

Responsables(s) et intervenant(s)

Nathalie Carcaud et Thomas Coisnon

Pré-requis

Niveau de formation en ingénierie paysagère ou avoir une expérience professionnelle justifiant le niveau de connaissances attendu dans le domaine du diplôme.

Informations particulières

Bloc de compétences RNCP39803BC12 "Concevoir et planifier un projet d'aménagement ou de restauration du paysage" du Titre Ingénieur diplômé de l'Institut Agro Rennes-Angers, Spécialité Paysage.

Nombre de participants

1 minimum - 5 maximum

Objectifs

- Appréhender la complexité dans le cadre d'un projet réel d'envergure.
- Contribuer à l'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) et se positionner en maître d'œuvre.
- Mettre en œuvre et évaluer les politiques publiques du paysage.
- Élaborer des plans de gestion à différentes échelles.
- Raisonner l'utilisation et la gestion du végétal dans un projet.

Publics concernés

Public adulte en reconversion ou non, souhaitant valider un niveau bac +5.

Jeune diplômé de niveau master 2 souhaitant effectuer une 2ème spécialisation.

MODULE I COPPLICION OF THE PROPERTY OF THE PRO

LES + DE LA FORMATION

Enseignement diversifié : conférences, cours théoriques, études de cas, stage en entreprise...
Formation de niveau master 2.
Mixité des apprenants : élève ingénieur et public adulte.

Programme

- · Approfondissement du milieu professionnel (91 h).
- \cdot Des regards disciplinaires pour appréhender l'analyse des projets (105h).
- ·1 OPTION au choix : Littoral et enjeux environnementaux (68h), Périurbain (58h), Urbain (53h), Espaces flexibles et mutables (66h).
- •1 OPTION au choix : Gestion et transition socio-économique (21h), Recherche (73h), Traces Vertes et Bleues (29h).
- \cdot 1 OPTION au choix : Paysage et culture, Paysage et participation (30h)
- · Planifier et concevoir un projet de paysage Au choix : Approche territoire (96h) // Approche Site (143h)
- · Répondre à des commandes émergentes Au choix : Projet de territoire Planification (156h) // Projet urbain Conception (176h) // Projet de site Réalisation (156h)
- · Anglais (60h)
- · Stage en entreprise (6 mois)

Modalités d'évaluation : Travaux écrits et oraux

La décision d'admission à cette formation sera effectuée par le responsable pédagogique et le service formation continue.

A noter, Le coût de la formation est net de taxe. Une réduction de 50% est accordée pour les stagiaires en financement propre.

Contacts

Service Alternance et Formation Continue

tél: +33 (0)2 23 48 55 26 fc.rennes-angers@institut-agro.fr

Informations et inscription

https://formationcontinue.institut-agro-rennes-angers.fr
Formation ouverte sous réserve d'un nombre minimum d'inscrits